

SÉANCE ORDINAIRE DU 17 DÉCEMBRE 2019

PROCÈS-VERBAL, d'une séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures tenue le 17 décembre 2019, à 19 h 30 à la salle du conseil de Saint-Augustin-de-Desmaures, 200, route de Fossambault.

Sont présents :

M. Sylvain Juneau, maire
M. Marcel Desroches, conseiller, district numéro 1
M. Jean Simard, conseiller, district numéro 2
M. Yannick LeBrasseur, conseiller, district numéro 3
M. Raynald Brulotte, conseiller, district numéro 4
M^{me} Annie Godbout, conseillère, district numéro 5
M. Jonathan Palmaerts, conseiller, district numéro 6

Formant le quorum sous la présidence du maire, M. Sylvain Juneau.

Sont également présents :

M^e Caroline Tremblay, directrice générale
M^e Daniel Martineau, greffier
M^e Stéphanie Boucher, greffière substitute

PROCÈS-VERBAL

OUVERTURE DE LA SÉANCE

À 19 h 31, le président constate que le quorum est atteint et déclare que la séance est ouverte.

2019-553

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR : Marcel Desroches, conseiller, district numéro 1
APPUYÉ PAR : Yannick LeBrasseur, conseiller, district numéro 3
ET RÉSOLU :

D'adopter l'ordre du jour comme modifié.

Point ajouté :

- Dépôt et rapport du maire relatif à des dépenses décrétées à la suite de l'affaissement partiel du Centre communautaire Jean-Marie-Roy

Adoptée à l'unanimité le président s'abstenant de voter

2019-554

SUSPENSION DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR : Raynald Brulotte, conseiller, district numéro 4
APPUYÉ PAR : Jean Simard, conseiller, district numéro 2
ET RÉSOLU :

DE suspendre la séance ordinaire du conseil afin d'ouvrir la séance extraordinaire du budget et de reprendre la séance ordinaire après avoir clos la séance extraordinaire.

Adoptée à l'unanimité le président s'abstenant de voter

La séance est suspendue à 19 h 31.

REPRISE DE LA SÉANCE

La séance du budget ayant été tenue, la séance ordinaire est reprise à 21 h 06.

DÉPÔT DE DOCUMENT

DÉPÔT DU REGISTRE DES DONNS, MARQUES D'HOSPITALITÉ OU TOUT AUTRE AVANTAGE REÇU PAR UN MEMBRE DU CONSEIL

Aucune déclaration n'a été faite en 2019 auprès du greffier par un membre du conseil de la ville aux termes de l'article 6 de la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale*.

DÉPÔT DES LISTES DES CHÈQUES, DES PRÉLÈVEMENTS AUTOMATIQUES, DES FACTURES PAYÉES PAR DÉBIT DIRECT ET DES DÉPENSES PAR APPROBATEURS

Le trésorier dépose les listes suivantes :

- la liste des chèques émis du 8 novembre au 6 décembre 2019, pour un montant de 1 504 116,76 \$;
 - la liste des prélèvements automatiques institutionnels du 1^{er} au 30 novembre 2019, pour un montant de 387 314,55 \$;
 - la liste des factures payées par débit direct du 1^{er} au 30 novembre 2019, pour un montant de 432 888,10 \$;
 - la liste des dépenses par approbateurs du 8 novembre au 5 décembre 2019, pour un montant de 668 459,83 \$.
-

DÉPÔT DU CERTIFICAT DU GREFFIER RELATIF À L'OUVERTURE DU REGISTRE CONCERNANT LE RÈGLEMENT N° 2019-608 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE N° 480-85 EN MODIFIANT LE PLAN DE ZONAGE ET CERTAINES NORMES APPLICABLES AU SECTEUR NORD DU LAC SAINT-AUGUSTIN

Le greffier dépose le certificat relatif à l'ouverture du registre concernant le *Règlement n° 2019-608 modifiant le Règlement de zonage n° 480-85 en modifiant le plan de zonage et certaines normes applicables au secteur nord du lac Saint-Augustin*.

DÉPÔT ET RAPPORT DU MAIRE RELATIF À DES DÉPENSES DÉCRÉTÉES À LA SUITE DE L'AFFAISSEMENT PARTIEL DU CENTRE COMMUNAUTAIRE JEAN-MARIE ROY

Le maire fait rapport des dépenses qu'il a décrétées selon l'article 573.2 de la *Loi sur les cités et villes* relativement à l'affaissement partiel du Centre communautaire Jean-Marie-Roy et dépose le rapport.

2019-555

APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX DES 3, 4 ET 6 DÉCEMBRE 2019

IL EST PROPOSÉ PAR : Marcel Desroches, conseiller, district numéro 1
APPUYÉ PAR : Raynald Brulotte, conseiller, district numéro 4
ET RÉSOLU :

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 décembre 2019 en considérant la modification de la résolution 2019-538 de la façon suivante : changer la superficie de « 39 124,31 mètres carrés » par la superficie de « 39 941,73 mètres carrés »;

D'approuver les procès-verbaux des séances extraordinaires des 4 et 6 décembre 2019.

Adoptée à l'unanimité le président s'abstenant de voter

PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DE QUÉBEC

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DE QUÉBEC DU 4 DÉCEMBRE 2019 – RAPPORT DU CONSEILLER RAYNALD BRULOTTE

Le conseiller Raynald Brulotte fait rapport des décisions prises lors de la séance du conseil d'agglomération de Québec du 4 décembre 2019.

SÉANCES EXTRAORDINAIRES DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DE QUÉBEC DU 5 DÉCEMBRE 2019 — RAPPORT DU MAIRE

Le maire fait rapport des décisions prises lors des séances extraordinaires du conseil d'agglomération de Québec du 5 décembre 2019.

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DE QUÉBEC DU 18 DÉCEMBRE 2019 – PRÉSENTATION DE L'ORDRE DU JOUR

Le conseil a été informé des sujets qui doivent faire l'objet des délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération de Québec du 18 décembre 2019.

2019-556

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DE QUÉBEC DU 18 DÉCEMBRE 2019 – ORIENTATION DU CONSEIL

IL EST PROPOSÉ PAR : Yannick LeBrasseur, conseiller, district numéro 3
APPUYÉ PAR : Raynald Brulotte, conseiller, district numéro 4
ET RÉSOLU :

QUE le conseil est favorable à l'adoption des résolutions suivantes :

- AP2019-769 Entente de services techniques entre la Ville de Québec et Rogers Communications Canada inc., relative au déplacement des installations de Rogers Communications Canada inc. (phase avant-projet) dans le cadre du projet du Réseau structurant de transport en commun (Dossier 61177)
- DE2019-294 Entente entre la Ville de Québec et Optonique, relative au versement d'une subvention, dans le cadre du volet Soutien aux organismes d'entrepreneuriat, de développement économique et d'accompagnement d'entreprises de la Vision entrepreneuriale Québec 2023, pour réaliser le projet Soutien au financement de la mise en œuvre du plan stratégique 2019–2021 et des activités du Pôle d'excellence en optique-photonique à Québec
- LS2019-431 Ententes triennales entre la Ville de Québec et SQUAT Basse-Ville et Maison de Lauberivière, aide aux adultes en difficulté, relatives au versement d'un soutien financier pour les années 2020, 2021 et 2022 afin de soutenir leurs activités

SÉANCE ORDINAIRE DU 17 DÉCEMBRE 2019 (SUITE)

- PV2019-008 Entente entre la Ville de Québec et le CHU de Québec-Université Laval, relative au versement d'une contribution financière pour la réalisation par le CHU de Québec-Université Laval, d'une étude pour la valorisation de la vapeur produite par l'incinérateur municipal dans le système de trigénération du centre hospitalier en cours de construction, près de l'Hôpital de l'Enfant-Jésus
- AJ2019-039 Radiation des créances conformément à la Politique de gestion de la fermeture administrative de certains dossiers au Service des affaires juridiques, pour l'année 2019
- AP2019-661 Renouvellement du contrat de soutien et d'entretien des licences BeeOn, du 1^{er} septembre 2019 au 31 août 2020 (Dossier 42515)
- AP2019-773 Renouvellement du contrat pour les services de soutien, d'entretien et de mise à jour des modules et outils de bases de données Oracle (Dossiers 44976 et 52113)
- AP2019-777 Adjudication d'un contrat pour l'achat de fournitures et la réparation de pompes de marque Flyght pour les différentes usines de la Ville de Québec (Dossier 64838)
- AP2019-785 Renouvellement du contrat Microsoft MS-Premier (Contrat-cadre de Prestations de Services Microsoft référence U6448699), du 1^{er} décembre 2019 au 30 novembre 2020 (Dossier 51070)
- AP2019-792 Renouvellement du contrat pour le soutien et l'entretien annuel des logiciels et progiciels Unicité, Constat Express et Genero pour le Service des affaires juridiques — Cour municipale (Dossier 46606)
- AP2019-800 Renouvellement des contrats pour les services de soutien, d'entretien et de mise à jour des modules de la suite eBusiness (PGI financier) d'Oracle (Dossier 44976)
- AP2019-807 Adhésion de la Ville de Québec aux contrats à commande de logiciels du Centre de services partagés du Québec pour l'acquisition des licences du logiciel CommVault (Dossier 52827)
- AP2019-813 Avis de modification numéro 5 relatif à l'adhésion de la Ville de Québec à l'entente contractuelle du Centre de services partagés du Québec, pour les services de revue de presse écrite et veille des médias électroniques (radio et télévision) (Dossier 50825)
- AP2019-825 Avis de modification numéro 2 relatif au contrat pour l'amélioration du progiciel VIP (RH et paie), du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019 (Dossier 42418)
- AP2019-826 Adjudication d'un contrat pour l'acquisition de l'œuvre d'art public commémorative pour témoigner de l'action bénévole au Tournoi International de Hockey Pee-Wee de Québec (Dossier 64771)
- AP2019-830 Autorisation d'une dépense supplémentaire à l'entente de services professionnels juridiques relative à l'arbitrage de différends concernant la Loi 15 sur les régimes de retraite pour les employés manuels, les fonctionnaires et les professionnels, du 1^{er} mai 2017 au 31 juillet 2018 (Dossier 48811)
- BE2019-150 Entente entre la Ville de Québec et Voile internationale Québec, relative au versement d'une subvention, à titre d'assistance, dans le cadre de la tenue de l'événement Transat Québec / Saint-Malo, en 2020
- DE2019-242 Entente entre la Ville de Québec et Flash Roméo inc., relative au versement d'une subvention, dans le cadre du volet Contribution d'amorçage de la Vision entrepreneuriale Québec 2023, pour réaliser le projet Ronde de financement pour le lancement de la plateforme Voilà

SÉANCE ORDINAIRE DU 17 DÉCEMBRE 2019 (SUITE)

- DE2019-310 Bail entre la Ville de Québec (locataire) et 9161-0907 Québec inc. (locateur), relatif à la location de locaux situés au 575, rue Arago Ouest — Arrondissement de La Cité-Limoilou
- FN2019-044 Modification de la valeur nominale d'obligations émises en vertu de dispositions législatives, l'autorisation de se prévaloir d'une mesure d'allègement fiscal pour l'exercice financier 2019 et l'annulation d'une affectation prévue au budget de fonctionnement 2019
- FN2019-045 Révision à la baisse de l'affectation annuelle à la réserve financière, pour le paiement de la dette de l'agglomération, et la ratification de l'appropriation d'un montant à même la réserve financière pour le paiement de la dette de l'agglomération
- FN2019-047 Affectation de paiements comptant sur les immobilisations comme financement de dépenses sur des règlements d'emprunt de l'agglomération de Québec
- FN2019-049 Fermeture de 34 règlements d'emprunt, réduction des pouvoirs de dépenser et annulation des soldes résiduels de pouvoir d'emprunt
- IN2019-036 Entente entre la Ville de Québec et Hydro-Québec, pour le déplacement ou l'enfouissement d'une portion du réseau de distribution pour l'alimentation en souterrain du barrage Mont-Châtel (PUP190560) — Arrondissement de La Haute-Saint-Charles
- PA2019-165 Versement par la Ville de Québec d'une compensation pour la perte des milieux humides et hydriques, dans le cadre du projet de construction d'une passerelle et d'une piste cyclopiétonne au parc des Saules
- PV2019-013 Acceptation du contrat de vente de vapeur entre la Ville de Québec et Société en commandite Stadacona WB, du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2022
- DE2019-322 Acquisition à des fins municipales de deux immeubles situés sur le boulevard Hochelaga, connus et désignés comme étant une parcelle des lots 1 665 891 et 2 012 202 du cadastre du Québec, et établissement d'une servitude de plantation en faveur de la Ville sur une parcelle du lot 2 012 202 du même cadastre — Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge
- DE2019-323 Acquisition à des fins municipales d'un immeuble situé sur le boulevard Hochelaga, connu et désigné comme étant deux parties du lot 3 069 349 du cadastre du Québec, et établissement d'une servitude de plantation en faveur de la Ville sur ces mêmes parties de lot — Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge
- DE2019-330 Acquisition à des fins municipales d'un immeuble situé sur le boulevard Hochelaga, connu et désigné comme étant une partie du lot 2 014 688 du cadastre du Québec, et établissement d'une servitude de plantation en faveur de la Ville sur cinq parcelles du lot 2 014 688 du même cadastre — Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge
- DE2019-331 Acquisition à des fins municipales d'un immeuble situé sur le boulevard Hochelaga, connu et désigné comme étant une partie du lot 2 012 430 du cadastre du Québec, et l'établissement d'une servitude de plantation en faveur de la Ville sur une parcelle du lot 2 012 430 du même cadastre — Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge
- FN2019-056 Approbation des règlements numéros 373, 374, 375, 376, 377 et 378 modifiant les règlements d'emprunt numéros 185, 218, 229, 236, 256 et 260 du Réseau de transport de la Capitale

SÉANCE ORDINAIRE DU 17 DÉCEMBRE 2019 (SUITE)

- PV2019-014 Entente intermunicipale entre la Ville de Québec et la Municipalité régionale de comté de La Côte-de-Beaupré et ses municipalités locales constituantes relative à la fourniture de services en matière de traitement de certaines matières résiduelles dans les installations de la Ville de Québec
- RH2019-1152 Renouvellement du recueil des Conditions de travail du personnel de direction de la Ville de Québec 2019-2023
- RH2019-1161 Modification à la structure administrative de l'Office du tourisme de Québec
- TM2019-285 Modifications aux règles portant sur le stationnement sur le réseau artériel à l'échelle de l'agglomération concernant la rue Dorchester et la rue de la Couronne — Arrondissement de La Cité-Limoilou
- PA2019-154 Adoption du projet de Règlement modifiant le Règlement de l'agglomération sur le Schéma d'aménagement et de développement révisé concernant deux dérogations à l'égard des plaines inondables, R.A.V.Q. 1311
- PA2019-143 Règlement de l'agglomération sur la réalisation, pour l'année 2019 et les suivantes, du Règlement sur le programme de revitalisation et d'intervention en habitation Rénovation Québec et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés, R.A.V.Q. 1303
- PA2019-151 Règlement de l'agglomération sur des travaux d'élaboration et de mise en œuvre d'une gestion des milieux humides et hydriques qui relèvent de la compétence d'agglomération et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés, R.A.V.Q. 1305
- PA2019-152 Règlement modifiant le Règlement numéro 207 concernant le Schéma d'aménagement de la Communauté urbaine de Québec relativement à deux dérogations à l'égard des plaines inondables, R.A.V.Q. 1309
- PA2019-156 Règlement de l'agglomération sur le Schéma d'aménagement et de développement révisé, R.A.V.Q. 1310

QUE le conseil est favorable à l'adoption des résolutions suivantes à la condition expresse que ce soit sans préjudice aux droits de la Ville de réclamer tout montant additionnelle dû pour les années 2018 et 2019, incluant à titre d'intérêts, relativement à la portion non contestée à la Cour supérieure :

- FN2019-051 Application d'un crédit sur les quotes-parts exigibles aux municipalités liées visant à acquitter les dépenses d'agglomération pour l'exercice financier 2019
- FN2019-052 Versements aux villes de L'Ancienne-Lorette et de Saint-Augustin-de-Desmaures, en référence à l'année financière 2018, des sommes résultant des conclusions du jugement de la Cour supérieure relativement à la portion non contestée par la Ville de Québec, dans le cadre du recours intenté par la Ville de L'Ancienne-Lorette concernant le remboursement d'une partie des quotes-parts

DE donner au maire l'opportunité de voter à l'encontre d'une orientation si de nouveaux éléments surviennent après l'adoption de la présente résolution dans la mesure où ces derniers justifieraient de s'y opposer.

Adoptée à l'unanimité le président s'abstenant de voter

PROPOSITIONS

2019-557

DIRECTION GÉNÉRALE — AUDITION AU TRIBUNAL ADMINISTRATIF DU TRAVAIL ET DÉPÔT D'UNE PLAINTE EN DÉONTOLOGIE AU BARREAU DU QUÉBEC — MANDAT EXTERNE

CONSIDÉRANT la destitution par le conseil municipal de M^e Olivier Trudel à titre de greffier adjoint à l'occasion de la séance ordinaire du 5 novembre 2019, via la résolution 2019-445;

CONSIDÉRANT la plainte déposée par M^e Olivier Trudel auprès du Tribunal administratif du travail en lien avec cette destitution;

CONSIDÉRANT QUE le Tribunal administratif du travail a convoqué les parties à une audition qui se tiendra le 10 janvier 2020;

CONSIDÉRANT QUE M^e Olivier Trudel est avocat et que les actes qui lui sont reprochés et qui ont mené à sa destitution sont directement liés à l'exercice de sa profession;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : Jean Simard, conseiller, district numéro 2
APPUYÉ PAR : Yannick LeBrasseur, conseiller, district numéro 3
ET RÉSOLU :

DE mandater M^e Claude Gravel, du cabinet Gravel2 avocats, pour :

- Représenter la Ville devant le tribunal administratif du travail dans sa cause l'opposant à M^e Olivier Trudel;
- Assister au besoin le maire dans le dépôt d'une plainte en déontologie contre M^e Olivier Trudel auprès du Barreau du Québec.

Ont voté pour : Sylvain Juneau, Marcel Desroches,
Jean Simard, Yannick LeBrasseur, Raynald Brulotte,
Jonathan Palmaerts

A voté contre : Annie Godbout
Adoptée à la majorité, le président vote

2019-558

TRÉSORERIE — DÉPENSE SUPPLÉMENTAIRE RELATIVE AU CONTRAT DE MISE EN PAGE ET D'IMPRESSION DU MENSUEL D'INFORMATIONS MUNICIPALES — AO-2016-034

IL EST PROPOSÉ PAR : Marcel Desroches, conseiller, district numéro 1
APPUYÉ PAR : Annie Godbout, conseillère, district numéro 5
ET RÉSOLU :

D'autoriser une dépense supplémentaire de 10 000 \$ au contrat adjudgé à Journal.ca inc. dans le cadre de son contrat adjudgé par la résolution 2016-615 du 19 décembre 2016 et d'augmenter de 10 000 \$ le bon de commande numéro 53431;

QUE les fonds nécessaires soient puisés sur le poste 02-192-10-341;

D'autoriser le directeur des finances-trésorier, ou sa remplaçante, à effectuer les virements budgétaires nécessaires, le cas échéant.

Adoptée à l'unanimité le président s'abstenant de voter

2019-559

TRÉSORERIE — REPORT DU BUDGET POUR LES ENGAGEMENTS EN COURS EN FIN D'ANNÉE

IL EST PROPOSÉ PAR : Raynald Brulotte, conseiller, district numéro 4
APPUYÉ PAR : Jean Simard, conseiller, district numéro 2
ET RÉSOLU :

D'affecter le montant nécessaire du surplus accumulé non affecté au budget de fonctionnement de l'année 2020 aux fins de l'équilibre budgétaire dont le détail est joint au sommaire décisionnel.

Adoptée à l'unanimité le président s'abstenant de voter

2019-560

TRÉSORERIE — VIREMENTS BUDGÉTAIRES

IL EST PROPOSÉ PAR : Annie Godbout, conseillère, district numéro 5
APPUYÉE PAR : Marcel Desroches, conseiller, district numéro 1
ET RÉSOLU :

D'accepter les virements budgétaires joints au sommaire décisionnel.

Adoptée à l'unanimité le président s'abstenant de voter

2019-561

TRÉSORERIE — VIREMENTS BUDGÉTAIRES DE FIN D'ANNÉE

IL EST PROPOSÉ PAR : Annie Godbout, conseillère, district numéro 5
APPUYÉE PAR : Yannick LeBrasseur, conseiller, district numéro 3
ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur des finances-trésorier à effectuer les virements de fonds ou de crédits nécessaires afin de ramener l'ensemble des soldes négatifs à zéro pour la fin d'exercice 2019.

Adoptée à l'unanimité le président s'abstenant de voter

2019-562

GREFFE — RENONCIATION À UNE CLAUSE RÉSOLUTOIRE AU PROFIT DE LA FINANCIÈRE TRANSCAPITALE INC. — 9385-5427 QUÉBEC INC.

IL EST PROPOSÉ PAR : Raynald Brulotte, conseiller, district numéro 4
APPUYÉ PAR : Jean Simard, conseiller, district numéro 2
ET RÉSOLU :

D'autoriser le maire et le greffier, ou leur remplaçant, à signer et à intervenir à un acte hypothécaire en faveur de La Financière Transcapitale inc. pour renoncer, pour et au nom de la Ville, à la clause résolutoire inscrite au contrat de vente du lot 6 268 545, daté du 15 mai 2019 et publié sous le numéro 24 576 366.

Adoptée à l'unanimité le président s'abstenant de voter

2019-563

GREFFE — ACHAT D'ESSENCE POUR L'ANNÉE 2020

CONSIDÉRANT l'analyse faite par la responsable de l'approvisionnement des besoins en fourniture d'essence pour les véhicules de la Ville;

CONSIDÉRANT la recommandation du Service du greffe d'accorder un contrat de gré à gré à EKO F. Dufresne inc. pour la fourniture d'essence pour la période du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020 conformément à l'article 3.3.1 (1) du *Règlement no 2019-584 sur la gestion contractuelle*;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : Marcel Desroches, conseiller, district numéro 1
APPUYÉ PAR : Yannick LeBrasseur, conseiller, district numéro 3
ET RÉSOLU :

D'accorder de gré à gré à EKO F. Dufresne inc. un contrat de fourniture d'essence pour la période du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020;

DE prendre les fonds pour le paiement des factures mensuelles sur le poste budgétaire 02-320-10-631.

Adoptée à l'unanimité le président s'abstenant de voter

2019-564

GREFFE — ENTENTE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NO APO-2019-004 — GESTIONNAIRE DE PROJET DANS LE CADRE DE LA CONSTRUCTION D'UN CENTRE MULTIFONCTIONNEL SECTEUR EST

IL EST PROPOSÉ PAR : Raynald Brulotte, conseiller, district numéro 4

APPUYÉ PAR : Annie Godbout, conseillère, district numéro 5

ET RÉSOLU :

D'entériner la proposition de prolongation de validité de l'offre de service transmise par Les Services EXP inc. pour l'appel d'offres n° APO-2019-004 *gestionnaire de projet dans le cadre de la construction d'un centre multifonctionnel secteur est* jusqu'au 28 février 2020, aux mêmes conditions, l'échéancier étant ajusté, le tout conformément à la lettre jointe au sommaire décisionnel.

Adoptée à l'unanimité le président s'abstenant de voter

2019-565

GREFFE — ENTENTE AVEC AVANTIS COOPÉRATIVE — LOT 5 738 340 — RUE DE SINGAPOUR — PARC INDUSTRIEL FRANÇOIS-LECLERC NORD

IL EST PROPOSÉ PAR : Raynald Brulotte, conseiller, district numéro 4

APPUYÉ PAR : Annie Godbout, conseillère, district numéro 5

ET RÉSOLU :

DE conclure une entente entre la Ville et Avantis Coopérative, relativement à la construction d'un édifice sur une partie du lot 5 738 340 au cadastre du Québec, circonscription foncière de Portneuf, et à la cession du résidu de ce lot par Avantis Coopérative à la Ville, d'une superficie de 10 964,4 m² au projet d'entente déjà signé par Avantis Coopérative, mais qui devra être corrigé à la superficie de 10 963,2 m² à l'acte de vente, au prix de 605 441,49 \$ selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées au projet d'entente joint au sommaire décisionnel;

D'autoriser le maire et le greffier, ou leur remplaçant, à signer l'entente pour et au nom de la Ville.

Adoptée à l'unanimité le président s'abstenant de voter

2019-566

GREFFE — RENOUVELLEMENT DU CONTRAT DE MISE EN PAGE ET D'IMPRESSION DU MENSUEL D'INFORMATIONS MUNICIPALES — AO-2016-034

CONSIDÉRANT QUE l'appel d'offres n° AO-2016-034 prévoyait une option de renouvellement au bénéfice exclusif de la Ville;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : Marcel Desroches, conseiller, district numéro 1

APPUYÉ PAR : Jean Simard, conseiller, district numéro 2

ET RÉSOLU :

DE renouveler le contrat de mise en page et d'impression du Mensuel d'informations municipales adjugé à Journal.ca inc. découlant de l'appel d'offres n° AO-2016-034 pour une période d'un an, soit du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020, le tout selon les mêmes clauses et conditions;

D'indexer les prix en fonction du dernier indice d'ensemble des prix à la consommation de Statistique Canada (région de Québec) connu au moment de l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité le président s'abstenant de voter

2019-567

RESSOURCES HUMAINES — EMBAUCHE — DIRECTEUR DU SERVICE DES LOISIRS, DE LA CULTURE ET DE LA VIE COMMUNAUTAIRE

IL EST PROPOSÉ PAR : Raynald Brulotte, conseiller, district numéro 4
APPUYÉ PAR : Jonathan Palmaerts, conseiller, district numéro 6
ET RÉSOLU :

D'embaucher M. Dominic Marier au poste de directeur au Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire, selon les conditions de travail prévues au *Guide des conditions de travail des employés cadres et professionnels de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures* avec entrée en fonction au plus tard le 27 janvier 2020.

Adoptée à l'unanimité le président s'abstenant de voter

2019-568

RESSOURCES HUMAINES — FIN DE LA PÉRIODE DE PROBATION — MÉCANICIEN — SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

IL EST PROPOSÉ PAR : Marcel Desroches, conseiller, district numéro 1
APPUYÉ PAR : Yannick LeBrasseur, conseiller, district numéro 3
ET RÉSOLU :

D'octroyer, en date du 29 novembre 2019, la permanence à M. Steeve Gosselin à titre de mécanicien permanent au Service des travaux publics selon les conditions prévues à l'article 8.11 de la *Convention collective du Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 4795, cols bleus*.

Adoptée à l'unanimité le président s'abstenant de voter

2019-569

RESSOURCES HUMAINES — EMBAUCHE — OPÉRATEURS JOURNALIERS — SAISON HIVERNALE — SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

IL EST PROPOSÉ PAR : Jean Simard, conseiller, district numéro 2
APPUYÉ PAR : Yannick LeBrasseur, conseiller, district numéro 3
ET RÉSOLU :

D'embaucher M. Christian Gagnon, à compter du 13 novembre 2019, et M. André Béland à compter du 20 novembre 2019, à titre d'opérateurs journaliers auxiliaires pour la saison hivernale 2019-2020 au Service des travaux publics; le tout selon les conditions prévues à la *Convention collective du Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 4795, cols bleus*.

Adoptée à l'unanimité le président s'abstenant de voter

2019-570

RESSOURCES HUMAINES — COMPENSATION POUR FIN DE COTISATIONS AUX DIFFÉRENTS RÉGIMES DE RETRAITE

IL EST PROPOSÉ PAR : Jonathan Palmaerts, conseiller, district numéro 6
APPUYÉ PAR : Jean Simard, conseiller, district numéro 2
ET RÉSOLU :

DE maintenir un versement hebdomadaire d'un montant équivalent à la portion que ce dernier versait à l'employé à son régime de retraite avant l'atteinte de ses 71 ans; à tout employé qui atteint 71 ans, qui ne devient plus admissible à son régime de retraite pour lequel la Ville cotisait un montant et qui demeure à l'emploi de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures.

Adoptée à l'unanimité le président s'abstenant de voter

2019-571

**RESSOURCES HUMAINES — LETTRE D'ENTENTE CBE-2019-06 —
MODIFICATION À L'ARTICLE 10.12 — LES CONDITIONS APPLICABLES À
LA PERSONNE EN DISPONIBILITÉ**

IL EST PROPOSÉ PAR : Raynald Brulotte, conseiller, district numéro 4

APPUYÉ PAR : Annie Godbout, conseillère, district numéro 5

ET RÉSOLU :

D'approuver la lettre d'entente CBE-2019-06 entre la Ville et le Syndicat Canadien de la fonction publique, section locale 4795, relative à la modification à l'article 10.12 — les conditions applicables à la « personne en disponibilité » b) de la convention collective selon le projet joint au sommaire décisionnel;

D'autoriser la directrice générale et la directrice du Service des ressources humaines, ou leur remplaçant, à signer la lettre d'entente pour et au nom de la Ville.

Adoptée à l'unanimité le président s'abstenant de voter

2019-572

**RESSOURCES HUMAINES — LETTRE D'ENTENTE CBE-2019-07 —
MODIFICATION À LA LISTE D'ANCIENNETÉ — SALARIÉS AUXILIAIRES
SUR APPEL PENDANT LA SAISON HIVERNALE**

IL EST PROPOSÉ PAR : Marcel Desroches, conseiller, district numéro 1

APPUYÉ PAR : Jean Simard, conseiller, district numéro 2

ET RÉSOLU :

D'approuver la lettre d'entente CBE-2019-07, entre la Ville et le Syndicat Canadien de la fonction publique, section locale 4795, relative à la modification de la liste d'ancienneté — salarié auxiliaire sur appel pendant la saison hivernale de la convention collective selon le projet joint au sommaire décisionnel;

D'autoriser la directrice générale et la directrice du Service des ressources humaines, ou leur remplaçant, à signer la lettre d'entente pour et au nom de la Ville.

Adoptée à l'unanimité le président s'abstenant de voter

2019-573

**RESSOURCES HUMAINES — ABOLITION DES POSTES DE GREFFIER
ADJOINT ET DE COORDONNATEUR VOIRIE, AQUEDUC ET ÉGOUT**

IL EST PROPOSÉ PAR : Annie Godbout, conseillère, district numéro 5

APPUYÉE PAR : Marcel Desroches, conseiller, district numéro 1

ET RÉSOLU :

D'abolir le poste de Greffier adjoint au Service du greffe;

D'abolir le poste de Coordonnateur voirie, aqueduc et égout à la suite de la création du poste de Contrôleur superviseur infrastructure réseau au Service des travaux publics.

Adoptée à l'unanimité le président s'abstenant de voter

2019-574

**TRAVAUX PUBLICS — AUTORISATION DE PAIEMENT — HONORAIRES
PROFESSIONNELS D'INGÉNIERIE — AJOUT D'UN TROTTOIR —
ROUTE 138**

IL EST PROPOSÉ PAR : Annie Godbout, conseillère, district numéro 5

APPUYÉE PAR : Jean Simard, conseiller, district numéro 2

ET RÉSOLU :

D'autoriser le paiement de la facture n° 21907345 de l'entreprise Cima + s.e.n.c., au montant de 7 875,00 \$, plus taxes applicables, datée du 19 juin 2019,

DE puiser les sommes sur le poste budgétaire 23-040-32-721;

D'autoriser le directeur des finances-trésorier, ou sa remplaçante à effectuer les virements budgétaires, le cas échéant.

Adoptée à l'unanimité le président s'abstenant de voter

2019-575

TRAVAUX PUBLICS — AUTORISATION DE PAIEMENT — HONORAIRES PROFESSIONNELS — RÉFECTION DES INFRASTRUCTURES — ROUTE 138

IL EST PROPOSÉ PAR : Raynald Brulotte, conseiller, district numéro 4

APPUYÉ PAR : Jean Simard, conseiller, district numéro 2

ET RÉSOLU :

D'autoriser le paiement de la facture n° 60630611 de l'entreprise Tetra Tech QI inc., au montant de 22 401,00 \$, plus taxes applicables, datée du 19 septembre 2019;

DE puiser les sommes sur le poste budgétaire 23-999-99-400;

D'autoriser le directeur des finances-trésorier, ou sa remplaçante, à effectuer les virements budgétaires, le cas échéant.

Adoptée à l'unanimité le président s'abstenant de voter

2019-576

TRAVAUX PUBLICS — AUTORISATION DE PAIEMENT — HONORAIRES PROFESSIONNELS — RÉFECTION DE VOIRIE ET PAVAGE 2018 — LOT 2

IL EST PROPOSÉ PAR : Marcel Desroches, conseiller, district numéro 1

APPUYÉ PAR : Jean Simard, conseiller, district numéro 2

ET RÉSOLU :

D'autoriser le paiement de la facture n° 60619601 de l'entreprise Tetra Tech QI inc., au montant de 21 828.54 \$, plus taxes applicables, datée du 28 juin 2019 sur le projet pm18-320-002;

D'autoriser le directeur des finances-trésorier, ou sa remplaçante, à effectuer le virement budgétaire à partir du poste budgétaire 03-310-00-000.

Adoptée à l'unanimité le président s'abstenant de voter

2019-577

TRAVAUX PUBLICS — AUTORISATION DE PAIEMENT — HONORAIRES PROFESSIONNELS — RÉFECTION DES INFRASTRUCTURES — ROUTE RACETTE

IL EST PROPOSÉ PAR : Jean Simard, conseiller, district numéro 2

APPUYÉ PAR : Annie Godbout, conseillère, district numéro 5

ET RÉSOLU :

D'autoriser le paiement de la facture n° 60614912 de l'entreprise Tetra Tech QI inc. au montant de 17 025.00 \$, plus taxes applicables, datée du 24 mai 2019;

DE puiser les sommes sur le poste budgétaire 23-999-99-400;

D'autoriser le directeur des finances-trésorier, ou sa remplaçante, à effectuer les virements budgétaires, le cas échéant.

Adoptée à l'unanimité le président s'abstenant de voter

2019-578

TRAVAUX PUBLICS — AUTORISATION DE PAIEMENT — ORDRES DE CHANGEMENTS 2 ET 3 — PROJET DE CONVERSION DU RÉSEAU D'ÉCLAIRAGE PUBLIC INTELLIGENT AU DEL (PJT16-340-001E) — APPEL D'OFFRES N° APO-2017-013

IL EST PROPOSÉ PAR : Raynald Brulotte, conseiller, district numéro 4

APPUYÉ PAR : Jonathan Palmaerts, conseiller, district numéro 6

ET RÉSOLU :

D'autoriser le paiement des factures suivantes sur le projet de conversion des luminaires au DEL (PJT16-340-001E) :

- Facture n° F4470 de l'entreprise Énergère inc. au montant de 8 768,02 \$, plus taxes applicables, datée du 28 février 2019;
- Facture n° F4539 de l'entreprise Énergère inc. au montant de 2 300,00 \$, plus taxes applicables, datée du 31 mars 2019;
- Facture n° F4623 de l'entreprise Énergère inc. au montant de 2 300,00 \$, plus taxes applicables, datée du 31 mai 2019;

D'autoriser le directeur des finances-trésorier, ou sa remplaçante, à effectuer le virement budgétaire à partir du poste budgétaire 03-310-00-000.

Adoptée à l'unanimité le président s'abstenant de voter

2019-579

TRAVAUX PUBLICS — AUTORISATION DE PAIEMENT N° 3, 4, 5, ET 6 — PROJET DE CONVERSION DU RÉSEAU D'ÉCLAIRAGE PUBLIC INTELLIGENT AU DEL (PJT16-340-001E) — APPEL D'OFFRES N° APO-2017-013

IL EST PROPOSÉ PAR : Marcel Desroches, conseiller, district numéro 1

APPUYÉ PAR : Yannick LeBrasseur, conseiller, district numéro 3

ET RÉSOLU :

D'autoriser le paiement de 100 914,99 \$ taxes incluses, sur le projet de conversion des luminaires au DEL (PJT16-340-001E);

D'autoriser le directeur des finances-trésorier, ou sa remplaçante, à effectuer le virement budgétaire à partir du poste budgétaire 03-310-00-000.

Adoptée à l'unanimité le président s'abstenant de voter

2019-580

BÂTIMENTS, PARCS ET ESPACES VERTS — DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE RÉCIM — TRAVAUX À L'HÔTEL DE VILLE

IL EST PROPOSÉ PAR : Raynald Brulotte, conseiller, district numéro 4

APPUYÉ PAR : Jonathan Palmaerts, conseiller, district numéro 6

ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur du service des bâtiments, parcs et espaces verts à déposer une demande d'aide financière selon les modalités du programme, comme spécifié dans le Guide du programme RÉCIM;

DE confirmer l'engagement de la Ville à respecter les modalités du *Programme Réfection et construction des infrastructures municipales (RÉCIM)* pour les travaux d'agrandissement et de réaménagement de l'hôtel de ville;

D'autoriser la présentation du projet et de confirmer l'engagement de la Ville à payer sa part des coûts admissibles et des coûts d'exploitation continue de l'infrastructure visée;

DE confirmer l'engagement de la Ville à assumer tous les coûts non admissibles au programme RÉCIM associés à son projet si elle obtient une aide financière pour celui-ci y compris tout dépassement de coûts.

Adoptée à l'unanimité le président s'abstenant de voter

AVIS DE MOTION ET RÈGLEMENTS

2019-581

**AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU RÈGLEMENT NO 2019-610 SUR
LES TAUX DE TAXES, COMPENSATIONS ET DIVERS TARIFS POUR
L'ANNÉE FINANCIÈRE 2020**

Avis de motion est, par les présentes, donné par M. Sylvain Juneau, maire, qu'il sera présenté, pour adoption à une séance ultérieure du conseil, le *Règlement n° 2019-610 sur les taux de taxes, compensations et divers tarifs pour l'année financière 2020, établissant les taux de taxes des différents services pour l'année 2020.*

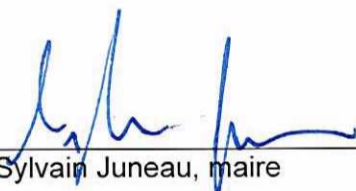
Le maire présente et dépose le projet de règlement.

PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

PÉRIODE D'INTERVENTION DES MEMBRES DU CONSEIL

CLÔTURE DE LA SÉANCE

Le conseil ayant disposé de toutes les matières inscrites à l'ordre du jour, le président déclare la séance close à 22 h 42.


Sylvain Juneau, maire


Daniel Martineau, greffier